



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Arsène
8 octobre 2024 – 19h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Arsène tenue le 8 octobre 2024 à 19h à l'école, au 6972 avenue Christophe-Colomb, à Montréal.

PRÉSENTS :

M. Jean-François Dazé, directeur
Mme Marie-Pier Ouellet, directrice adjointe
Mme Élyse Gamache-Bélisle, présidente
Mme Andréanne Provost, vice-présidente
Mme Michèle Duguay-Ladouceur, parent
Mme Alexandra Buthiaux, parent
M. Julien Mercier-Bisson, enseignant
M. Youssef El-Hjaji, parent
M. Maxime Vallée, parent
Mme Mylène Dubé, du service de garde
Mme Marie-Philippe, parent substitut
Mme Lisabell Phan, parent substitut

ABSENTS :

Mme Mélanie Hériveau, parent substitut

Formant quorum sous la présidence de Mme Élyse Gamache-Bélisle

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

M. Jean-François Dazé – Direction
Mme Marie-Pier Ouellet, – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

N.A.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Mme Élyse Gamache-Bélisle, déclare la séance ouverte. Il est 19h08.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)

1.1. Mot de la présidence

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)

L'ordre du jour est adopté tel que déposé.

3. Nomination de la présidence et de la vice-présidence (5 minutes)

Élyse Gamache-Bélisle est élue à l'unanimité.

Andréanne Provost est élue à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance - 4 juin (5 minutes)

4.1. Suivi au procès-verbal

Le procès-verbal est adopté tel que déposé.

5. Parole au public (2 minutes)

N.A.

6. Dossiers décisionnels

6.1. Calendrier des rencontres pour l'année 2024-2025 (5 minutes).

Jean-François Dazé propose le mardi 12 novembre, le mardi 10 décembre (18h30) et le mercredi 19 février, mardi 18 mars, mardi 22 avril, mardi 20 mai et mardi 17 juin (18h30).

6.2. Budget de fonctionnement du CÉ - 400\$ (2 minutes)

Jean-François Dazé présente les différentes dépenses possibles concernant le budget de fonctionnement du CÉ. Le budget sera utilisé au courant de l'année selon les besoins des membres du CÉ et le résiduel pourra être offert aux élèves selon les projets présentés par ceux-ci.

6.3. Proposition de dépense au Fonds 9 – transport élèves-athlètes (5 minutes)

Étant donné la fermeture du centre Claude-Robillard, les élèves athlètes sont transportés dans des lieux plus lointains, donc le transport est plus coûteux. Ce sont les parents d'élèves qui payent cette facture. Dernièrement, l'école a réalisé qu'elle recevait un retour TPS et TVQ pour ce transport; ce qui équivaut à un montant total de 2000\$ à 3000\$ de plus par année depuis plusieurs années.

Jean-François Dazé propose que ce surplus soit utilisé à la hauteur de 11 000\$ pour payer la facture plus élevée de cette année scolaire en raison des rénovations en cours.

Youssef El-Hjaji propose. Le CÉ adopte.

6.4. Frais demandés pour les Panthères (5 minutes)

Jean-François Dazé présente les frais qui seront demandés.

Michèle Duguay-Ladouceur propose. Le CÉ adopte.

6.5. Application Hop-hop (5 minutes)

Jean-François Dazé présente les frais demandés pour Hop-hop.


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

Maxime Vallée propose que le montant soit approuvé en bas de 30\$ puisque le montant exact ne semble pas disponible. Le CÉ adopte.

6.6. Sorties scolaires (5 minutes)

Jean-François Dazé et Marie-Pier Ouellet présentent des sorties.

- Johanne/groupe 503 : Théâtre l'Illusion : sans frais
- Audrey/504-604 : Faire ma valise au MEM : 95 \$ payé par l'école
- Johanne/groupe 503 : Salon du livre : sans frais
- Frédérique/groupe 502-602 : Théâtre l'Illusion : sans frais

Les sorties sont approuvées en bloc.

7. Suivi sur le budget (5 minutes)

Jean-François Dazé présente un surplus cumulé d'environ 22 000\$. Cela implique qu'il n'y a aucun déficit qui suit le budget 2024-2025.

8. Points d'information/rapports (5 minutes)

8.1. Direction

Jean-François Dazé nous invite à lui faire part des commentaires des parents concernant la photo scolaire pour évaluer si l'on reconduit avec cette compagnie. Le point est reconduit au prochain CÉ même si le résultat des commandes n'aura pas encore été remis.

Andréanne Provost propose de revenir également sur le sujet des traiteurs. Le point est reconduit au prochain CÉ.

8.2. Personnel enseignant

Julien Mercier-Bisson est heureux de représenter le personnel-enseignant.

8.3. Service de garde

Mylène Dubé se montre heureuse de faire partie de l'équipe et ouverte à recevoir nos questions.

8.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

N.A.

8.5. OPP (s'il y a lieu)

Marie-Laure Cliche fait une demande pour la vente de sapins de Noël 2024-2025 afin de financer plusieurs événements au courant de l'année. Les sommes recueillies lors de ceux-ci seront remises à la fondation de l'école Saint-Arsène. La compagnie Bô Sapin offre des sapins de 27\$ à 85 \$ et la campagne de financement aura lieu sur La Fabrique à projets.

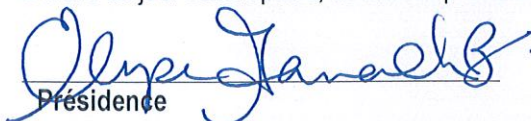
La deuxième campagne est une guignolée pour récupérer les denrées non périssables à remettre à deux organismes du quartier : La Maison de Quartier Villeray et Centre de ressource et d'action communautaire de la Petite-Patrie.

Michèle Duguay-Ladouceur propose. Le CÉ adopte.

9. Photo des membres du CÉ

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h11.


Présidence


Direction d'établissement


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

